



5N PLUS INC.
États financiers consolidés
pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers de dollars américains)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, qui intègrent les Normes internationales d'information financière. Il incombe à la direction de choisir les méthodes comptables et d'établir les jugements et les estimations comptables importants.

La direction est également responsable de toutes les autres informations incluses dans le rapport de gestion et il lui appartient de s'assurer que ces informations concordent avec l'information contenue dans les états financiers consolidés.

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquat, qui comprend les politiques et les procédures qui fournissent une assurance raisonnable à l'égard de la protection des actifs ainsi que de l'exhaustivité, le caractère fidèle et l'exactitude des états financiers consolidés.

Le Comité d'audit et de gestion des risques, composé entièrement d'administrateurs indépendants, examine la qualité et l'intégrité de l'information financière de la Société et fait ses recommandations au conseil d'administration au sujet de l'approbation des états financiers, surveille la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant au caractère adéquat des systèmes de contrôle interne appropriés, s'assure de l'indépendance, des compétences et de la nomination des auditeurs externes et examine les honoraires des services d'audit, des services liés à l'audit et des services autres que d'audit ainsi que les frais connexes. Le conseil d'administration approuve les états financiers consolidés de la Société et le rapport de gestion avant leur publication. Le Comité d'audit et de gestion des risques rencontre la direction et les auditeurs internes et externes au moins quatre fois par année pour examiner l'information financière, les obligations d'information, les questions liées à l'audit et d'autres points.

Les auditeurs externes, à savoir PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., effectuent un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et expriment leur opinion à leur égard. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Les auditeurs externes ont un accès illimité au Comité d'audit et de gestion des risques et rencontrent celui-ci régulièrement.

(signé) Arjang J. Roshan
Arjang J. Roshan
Président et chef de la direction

(signé) Richard Perron
Richard Perron
Chef de la direction financière

Montréal, Canada
Le 25 février 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux Actionnaires de 5N Plus Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2019 et 2018;
- les états du résultat net consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les états du résultat global consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502*



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Marc-Stéphane Pennee.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 25 février 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123642

	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
		\$	\$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		20 065	26 724
Créances	4	28 477	22 984
Stocks	5	83 367	96 889
Impôt sur le résultat à recevoir	15	5 433	4 891
Autres actifs courants	16	7 371	7 797
Total de l'actif courant		144 713	159 285
Immobilisations corporelles	6, 26	58 590	57 297
Actifs au titre de droits d'utilisation	7, 26	6 050	-
Immobilisations incorporelles	8, 26	10 990	11 199
Actifs d'impôt différé	15	8 425	7 872
Autres actifs	9	1 174	1 404
Total de l'actif non courant		85 229	77 772
Total de l'actif		229 942	237 057
Passif			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	10	32 066	39 249
Impôt sur le résultat à payer	15	3 374	7 732
Passifs financiers dérivés	16	-	197
Partie courante de la dette à long terme	11	107	175
Partie courante des débetures convertibles	12	-	18 571
Partie courante des obligations locatives	7	1 469	-
Total du passif courant		37 016	65 924
Dettes à long terme	11	55 000	30 000
Passifs d'impôt différé	15	269	266
Obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	15 398	14 619
Obligations locatives	7	4 767	-
Autres passifs	14	195	6 545
Total du passif non courant		75 629	51 430
Total du passif		112 645	117 354
Capitaux propres		117 297	119 703
Total du passif et des capitaux propres		229 942	237 057

Engagements et éventualités (note 22)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.**ÉTATS DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉS**

Exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Produits		195 971	217 995
Coût des ventes	26	161 213	169 061
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	26	21 179	23 940
Autres charges (produits), montant net	26	5 351	4 536
Quote-part du résultat des coentreprises		-	22
		187 743	197 559
Résultat d'exploitation		8 228	20 436
Charges financières			
Intérêt sur la dette à long terme		2 914	2 873
Intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	7, 12	1 165	3 422
Pertes de change et au titre de dérivés		316	225
		4 395	6 520
Résultat avant impôt sur le résultat		3 833	13 916
Charge (recouvrement) d'impôt			
Exigible	15	2 187	848
Différé	15	(139)	(904)
		2 048	(56)
Résultat net		1 785	13 972
Attribuable :			
Aux actionnaires de 5N Plus inc.		1 785	13 972
		1 785	13 972
Résultat par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.	20	0,02	0,17
Résultat de base par action	20	0,02	0,17
Résultat dilué par action	20	0,02	0,17

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Résultat net		1 785	13 972
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net ultérieurement			
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie			
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	16	723	(2 384)
Reclassement en résultat net		(693)	2 461
Annulation de la désignation de couvertures de flux de trésorerie	12	145	(79)
Impôt sur le résultat		(21)	(1)
		154	(3)
Écart de change		(293)	(964)
		(139)	(967)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net ultérieurement			
Réévaluation de l'obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	(1 369)	(200)
Impôt sur le résultat		432	63
		(937)	(137)
Autres éléments du résultat global			
		(1 076)	(1 104)
Résultat global			
		709	12 868
Attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.			
		709	12 868

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)

	Attribuables aux actionnaires de la Société							
	Nombre d'actions	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
2019		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début de l'exercice	84 609 791	343 480	4 444	(5 674)	(222 547)	119 703	-	119 703
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	1 785	1 785	-	1 785
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(1 076)	-	(1 076)	-	(1 076)
Résultat global	-	-	-	(1 076)	1 785	709	-	709
Réduction du capital-actions (note 19)	-	(338 478)	338 478	-	-	-	-	-
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 19)	(1 696 733)	(101)	-	-	(3 889)	(3 990)	-	(3 990)
Exercice d'options sur actions (note 21)	488 500	1 060	(337)	-	-	723	-	723
Rémunération à base d'actions (note 21)	-	-	152	-	-	152	-	152
Soldes à la fin de l'exercice	83 401 558	5 961	342 737	(6 750)	(224 651)	117 297	-	117 297

	Attribuables aux actionnaires de la Société							
	Nombre d'actions	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
2018		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début de l'exercice	83 901 041	341 949	4 586	(4 570)	(236 519)	105 446	(18)	105 428
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	13 972	13 972	-	13 972
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(1 104)	-	(1 104)	-	(1 104)
Résultat global	-	-	-	(1 104)	13 972	12 868	-	12 868
Rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	18	18
Exercice d'options sur actions (note 21)	708 750	1 531	(487)	-	-	1 044	-	1 044
Rémunération à base d'actions (note 21)	-	-	345	-	-	345	-	345
Soldes à la fin de l'exercice	84 609 791	343 480	4 444	(5 674)	(222 547)	119 703	-	119 703

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		1 785	13 972
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles		9 669	8 810
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	7	1 470	-
Amortissement des autres actifs		173	163
Augmentation (reprise) de la correction de valeur pour pertes	4, 24	23	(29)
Charge de rémunération à base d'actions	21	1 334	3 422
Impôt sur le résultat différé	15	(139)	(904)
Quote-part du résultat des coentreprises		-	22
Perte sur la sortie d'une participation dans une coentreprise		-	360
Intérêts théoriques	7, 12	792	3 146
Obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	(313)	(291)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		(32)	(510)
Perte (profit) latent(e) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture		1 249	(124)
(Profit) perte de change latent(e) sur des actifs et des passifs		(457)	370
Perte réalisée sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture		-	670
Perte (profit) de change réalisé(e) sur des actifs et des passifs		25	(355)
Perte (profit) lié(e) à l'annulation de la désignation de couvertures de flux de trésorerie	12	145	(79)
Fonds provenant de l'exploitation avant ce qui suit :		15 724	28 643
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	18	(13 043)	(26 448)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		2 681	2 195
Activités d'investissement			
Ajouts d'immobilisations corporelles	6, 18	(9 447)	(10 098)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	8	(815)	(1 198)
Produits de la sortie d'une participation dans une coentreprise		-	417
Produits de la sortie d'immobilisations corporelles	6	80	1 125
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(10 182)	(9 754)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(75)	(78)
Produits tirés de l'émission de titres d'emprunt à long terme	11	25 000	30 000
Frais liés à l'émission de titres d'emprunt à long terme		-	(679)
Remboursement de débentures convertibles	12	(19 259)	(29 714)
Actions ordinaires rachetées	19	(3 990)	-
Émission d'actions ordinaires	19	723	1 044
Portions des paiements de loyers se rapportant au principal		(1 605)	-
Augmentation des autres passifs	14	-	120
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		794	693
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		48	(434)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(6 659)	(7 300)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		26 724	34 024
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		20 065	26 724
Informations supplémentaires¹			
Impôt sur le résultat payé		6 554	1 190
Intérêts payés		2 392	2 714

¹⁾ Les montants payés au titre de l'impôt sur le résultat et des intérêts ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

1. Nature des activités

5N Plus inc. (« 5N Plus » ou la « Société ») est une société internationale établie au Canada. Chef de file de la production de matériaux technologiques et de produits chimiques spécialisés à l'échelle mondiale, 5N Plus mise sur ses capacités intégrées de recyclage et de raffinage pour assurer la pérennité de son modèle d'affaires. Son siège social est situé au 4385, rue Garand, Montréal (Québec) H4R 2B4. La Société gère des centres de recherche et développement, de production et de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. À partir de diverses technologies brevetées et éprouvées, 5N Plus fabrique des produits que ses clients utilisent comme précurseurs dans le cadre de plusieurs applications électroniques, optoélectroniques, pharmaceutiques et industrielles avancées ainsi que d'applications liées à la santé et à l'énergie renouvelable. Un grand nombre des produits fabriqués par 5N Plus sont essentiels pour assurer la fonctionnalité et la performance des produits et systèmes fabriqués par ses clients, dont bon nombre sont des chefs de file dans leur secteur d'activité. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »). Dans les présents états financiers consolidés, la « Société » s'entend de 5N Plus et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 25 février 2020, la publication des présents états financiers consolidés.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (« IFRS »). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés, qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés, sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

a) Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle elles ne sont plus contrôlées par la Société.

Le tableau qui suit présente les principales filiales qui ont une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

	Pays où la société a été constituée	Participation (%)	
		2019	2018
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Belgium SA	Belgique	100 %	100 %
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc.	États-Unis	100 %	100 %

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de toutes ces filiales.

Les transactions et soldes intragroupe, notamment les produits et charges liés à des transactions effectuées entre différentes sociétés du groupe, sont éliminés. Les profits et pertes découlant de transactions intragroupe qui sont comptabilisés dans les actifs sont aussi éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

b) Coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c'est-à-dire que la prise des décisions stratégiques financières et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise requiert le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du résultat des coentreprises revenant à la Société est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, et la quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

b) Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires et les éléments des produits et des charges libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date des transactions respectives. Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les profits et pertes de change sont présentés dans les pertes de change et au titre de dérivés à l'état du résultat net consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change découlant de cette conversion sont inclus dans l'écart de change dans les autres éléments du résultat global. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens de la période.

Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs principaux : les Matériaux électroniques et les Matériaux écologiques. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources.

Le secteur Matériaux électroniques fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs de la sécurité, de l'aérospatiale, de la détection, de l'imagerie, de l'énergie renouvelable ainsi que dans divers matériaux techniques.

Le secteur Matériaux écologiques fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé, des aliments pour animaux, des matériaux de catalyse et d'extraction ainsi que dans divers matériaux industriels.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ».

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. L'information financière relative au recyclage et à la négociation de matières complexes est répartie entre les deux principaux secteurs. Toutes les transactions entre le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques ont été éliminées à la consolidation.

Comptabilisation des produits

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services et sont évalués aux montants stipulés dans les contrats conclus avec les clients.

La vente de produits manufacturés est comptabilisée lorsque les produits sont livrés au client, ce qui correspond également au moment où le contrôle des produits est transféré, et lorsqu'il n'existe plus aucune obligation non remplie susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison a lieu lorsque les produits ont été expédiés à l'emplacement convenu, que le risque de perte a été transféré au client et que les produits ont été acceptés par le client conformément au contrat de vente. Les produits tirés des activités d'affinage en sous-traitance (ou « à façon »), sont comptabilisés une fois que les services ont été rendus, à un moment précis.

Les créances sont comptabilisées une fois que les produits ont été livrés ou que les services ont été rendus, car c'est à ce moment précis que la contrepartie est inconditionnelle, seul l'écoulement du temps permettant de déterminer que le paiement est exigible. La Société ne s'attend pas à conclure des contrats pour lesquels la période entre la fourniture des produits ou services promis à un client et le paiement par le client excède un an. Par conséquent, la Société ne procède à aucun ajustement des prix de transaction pour refléter la valeur temps de l'argent. Les paiements reçus ou les avances exigibles aux termes d'accords contractuels sont comptabilisés dans les produits différés jusqu'au moment où toutes les conditions de comptabilisation des produits énoncées précédemment sont respectées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises ultérieures, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont comme suit :

	Période
Terrains	Non amortis
Bâtiments	25 ans
Matériel de production	Jusqu'à 15 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel roulant	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location

Les coûts des révisions majeures et des remplacements sont incorporés au coût de l'actif à l'état de la situation financière consolidé à titre de composante distincte, et la pièce remplacée ou la révision précédente est sortie. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

Contrats de location (depuis le 1^{er} janvier 2019)

La Société rend compte de ses contrats de location en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation correspondante à la date à laquelle le bien loué est à la disposition de la Société. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement en fonction de la valeur actualisée.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui se compose de ce qui suit :

- le montant correspondant à l'évaluation initiale de l'obligation locative;
- les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux;
- les coûts de remise en état.

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur une base linéaire sur la durée d'utilité du bien, ou sur la durée du contrat de location si elle est plus courte.

Obligations locatives

Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par le preneur.

La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé. Il s'agit du taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, selon des modalités similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire.

Chaque paiement de loyer est réparti entre l'obligation locative et la charge financière. La charge financière est comptabilisée en résultat net sur la durée du contrat de location de manière à ce que soit appliqué pour chaque période un taux d'intérêt constant au solde de l'obligation locative.

Les paiements associés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location de biens de faible valeur sont comptabilisés en charges dans le résultat net selon la méthode linéaire. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent de l'équipement informatique et des petits meubles de bureau.

Des options de prolongation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location d'immobilisations corporelles de la Société. Ces modalités sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle aux fins de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation détenues ne peuvent être exercées que par la Société et ne peuvent pas l'être par les bailleurs respectifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité suivante en années :

	Période
Technologie	5 ans
Logiciels	5 ans
Propriété intellectuelle	10 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans

Dépréciation des actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout moment dans l'année lorsqu'il existe un indice de dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée du coût de sortie. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs, auquel cas l'UGT à laquelle l'actif appartient est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la possibilité que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement puissent faire l'objet d'une reprise. Une perte de valeur est reprise s'il existe des indices que la perte a diminué ou n'existe plus en raison de modifications apportées aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée à la suite d'une reprise de perte de valeur, ne doit cependant pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

Instruments financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation

Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier. Les coûts de transaction des actifs financiers ou des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges en résultat net.

Les actifs financiers comprenant des dérivés incorporés sont considérés dans leur intégralité pour établir si leurs flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures dépend du classement de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes en se basant sur la raison pour laquelle ils ont été acquis et sur leurs caractéristiques.

Actifs financiers

Titres de créance

Lors des évaluations ultérieures, la Société classe ses titres de créances selon deux catégories d'évaluation, soit :

- Coût amorti : Les actifs détenus aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels, lorsque ces derniers représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts, sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts tirés de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation est directement comptabilisé en résultat net et présenté dans les autres profits et pertes, avec les profits et pertes de change. Les pertes de valeur sont présentées dans un poste distinct à l'état du résultat net consolidé.
- Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Les actifs ne respectant pas les critères de comptabilisation au coût amorti ou à la JVAERG sont évalués à la JVRN. Un profit ou une perte sur un titre de créance qui est ultérieurement évalué à la JVRN est comptabilisé en résultat net et présenté dans les autres profits et pertes, dans la période au cours de laquelle il survient.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, y compris les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instruments financiers
Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres actifs courants Actifs financiers dérivés ¹ Passifs financiers dérivés ¹
Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti	Trésorerie et équivalents de trésorerie Créances Dettes fournisseurs et charges à payer Dettes à long terme Débentures convertibles

¹⁾ Les instruments financiers dérivés sont désignés dans une relation de couverture.

Dépréciation

À chaque date de clôture, la Société évalue de manière prospective les pertes de crédit attendues découlant de ses titres de créance comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée nécessite de déterminer s'il y a eu une importante augmentation du risque de crédit.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée comme l'autorise la norme IFRS 9, laquelle exige que les pertes attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances (note 24). La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Les justes valeurs des divers instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont présentées à la note 16.

Le montant total de la juste valeur d'un dérivé de couverture est classé comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée restant à courir de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et comme un actif ou un passif courant lorsque la durée restant à courir est inférieure à douze mois. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont classés comme des actifs ou passifs courants.

La Société applique une comptabilité de couverture de flux de trésorerie à certains contrats de change à terme et au swap de devises conclus pour couvrir les opérations prévues. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie des profits ou des pertes sur l'élément de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat net consolidé à titre d'ajustements de reclassement lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Passifs financiers dérivés incorporés

Les dérivés incorporés, qui comprennent l'option de conversion des débetures, sont comptabilisés à la juste valeur séparément du contrat hôte lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement ni étroitement liés à ceux du contrat hôte. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières à l'état du résultat net consolidé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à prix fixe à long terme. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées, et le coût moyen des matières premières est comptabilisé séparément pendant toute la durée des contrats.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice, comprenant la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, sauf si elle est liée à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas la charge d'impôt est aussi comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

a) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le bénéfice imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale) ne donne lieu à aucun impôt différé. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle les actifs d'impôt différé correspondants seront réalisés ou les passifs d'impôt différé correspondants seront réglés.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Un impôt différé est comptabilisé pour tenir compte de l'incidence des différences temporaires liées à des participations dans des filiales et dans des coentreprises, sauf à l'égard des passifs d'impôt différé lorsque la Société est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration se composent principalement des indemnités de fin de contrat de travail. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est comptabilisée même si la probabilité qu'une sortie de ressources à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues nécessaires au règlement de l'obligation, au moyen d'un taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Des provisions pour restructuration, composées d'indemnités de départ et d'autres coûts liés à la fermeture de sites, sont comptabilisées lorsqu'un plan de restructuration établi et détaillé précise l'activité ou la partie de l'activité concernée, la localisation et le nombre de membres du personnel visés, une estimation détaillée des coûts liés à la restructuration et un calendrier approprié qui a été communiqué aux personnes visées.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont inscrits dans les autres charges à l'état du résultat net consolidé pour la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement qui sont des frais directement attribuables, internes ou externes, sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, sauf si la Société peut démontrer tout ce qui suit (auquel cas, ils sont comptabilisés dans les frais de développement compris dans les immobilisations incorporelles) :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Avantages futurs du personnel

La Société cotise à un régime de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- Le coût au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite obtenus par les membres du personnel est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé.
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur.
- Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus, le taux de renonciation attendu et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de clôture jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur de la charge de rémunération est calculée en multipliant le nombre d'unités dont les droits seront vraisemblablement acquis par la juste valeur d'une unité à la date d'attribution selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Jusqu'à ce que le passif soit réglé, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date du règlement, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net de la période.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice qui est attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action ne reflète les hypothèses de conversion, d'exercice ou d'émission éventuelles de titres que si ces hypothèses ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions et celle de la conversion hypothétique, pour les débetures convertibles.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles et le matériel connexe qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ce qui fait également largement appel au jugement. Pour déterminer la valeur recouvrable (juste valeur diminuée des coûts de sortie), la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources sur le marché, notamment des informations publiques sur les prix des métaux auxquelles elle a accès au 31 décembre 2019. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des immobilisations incorporelles et corporelles de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs.

Par leur nature, les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu présentent un degré élevé d'incertitude de mesure, puisque leur valeur dépend de l'évolution future du marché et de la capacité de la Société à commercialiser et à fabriquer de nouveaux produits afin de réaliser les bénéfices prévus. Par exemple, de nouveaux procédés de fabrication pourraient ne pas être mis en œuvre à une échelle industrielle dans les délais prévus et les nouveaux produits pourraient ne pas avoir le succès escompté sur le marché. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs à un moment donné : a) une croissance importante prévue de la demande sur le marché pour différents métaux; b) les prix de vente qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux; et c) le taux d'actualisation associé aux nouveaux procédés et aux nouveaux produits (compte tenu de la prime sur le coût moyen pondéré du capital de la Société associée aux incertitudes additionnelles).

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable (note 15).

Méthodes comptables appliquées jusqu'au 31 décembre 2018**Contrats de location (avant l'adoption d'IFRS 16)**

Les contrats de location étaient classés comme étant des contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué était transférée à la Société. À la date de passation du contrat de location, la Société comptabilisait l'actif loué à sa juste valeur ou, si celle-ci était inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, et elle inscrivait un montant correspondant à titre d'obligation liée à un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location étaient ventilés entre les charges financières et la réduction de l'obligation liée au contrat de location-financement afin que la proportion de l'encours de la dette demeure constante. Les charges financières étaient comptabilisées en résultat net sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location étaient classés comme étant des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple étaient comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3. Adoption de nouvelles normes comptables et changements futurs de méthodes comptables

Adoption de nouvelles normes comptables

IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté la nouvelle norme comptable IFRS 16 en appliquant l'approche rétrospective modifiée.

Ajustements comptabilisés au moment de l'adoption d'IFRS 16

Au moment de l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives pour les contrats de location qui avaient été auparavant classés comme contrats de location simple en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*. Ces obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société au 1^{er} janvier 2019, qui était de 4,45 %.

	1 ^{er} janvier 2019
	\$
Engagements découlant de contrats de location simple présentés au 31 décembre 2018	4 294
Incidence de l'actualisation de ces engagements	(260)
Incidence de la comptabilisation hors bilan des contrats de location à court terme et des contrats de location de biens de faible valeur	(80)
Ajustement découlant du traitement différent des options de prolongation	3 198
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019	7 152
Soit :	
Partie courante des obligations locatives	1 554
Partie non courante des obligations locatives	5 598

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués au montant correspondant à l'obligation locative et sont liés aux types de biens suivants :

	1 ^{er} janvier 2019
	\$
Terrains et bâtiments	6 342
Matériel de production	454
Matériel de bureau et matériel roulant	356
Total des actifs au titre de droits d'utilisation	7 152

Comme il est mentionné ci-dessus, le changement de méthode comptable a entraîné une augmentation de 7 152 \$ des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives comptabilisés au bilan au 1^{er} janvier 2019.

Mesures de simplification appliquées

Lors de l'application initiale d'IFRS 16, la Société s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes permises par la norme :

- l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- la comptabilisation de contrats de location simple dont la durée résiduelle au 1^{er} janvier 2019 était de moins de 12 mois comme des contrats de location à court terme;
- l'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

La Société a également choisi de ne pas procéder à une nouvelle appréciation visant à déterminer si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de la première application. Pour les contrats conclus avant la date de transition, la Société s'est plutôt fondée sur son appréciation effectuée lorsqu'elle appliquait IAS 17 et IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

Activités de location de la Société et méthode de comptabilisation

La Société loue diverses installations de production et des entrepôts, du matériel de production et du mobilier, du matériel de bureau et du matériel roulant. Les contrats de location sont généralement établis pour des périodes fixes d'une durée de 2 à 5 ans, mais peuvent être assortis d'options de prolongations (décrites ci-après). Les modalités des contrats de location sont négociées individuellement et sont très variées. Les contrats de location ne comportent pas de clauses restrictives, mais les biens loués ne peuvent pas servir de garantie à des emprunts.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2018, les contrats de location d'immobilisations corporelles étaient classés comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets de tout incitatif reçu du bailleur) étaient comptabilisés en résultat net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Société rend compte de ses contrats de location en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation correspondante à la date à laquelle le bien loué est à la disposition de la Société. Chaque paiement de loyer est réparti entre l'obligation locative et la charge financière. La charge financière est comptabilisée en résultat net sur la durée du contrat de location de manière à ce que soit appliqué pour chaque période un taux d'intérêt constant au solde de l'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur une base linéaire sur la durée d'utilité du bien ou sur la durée du contrat de location, si elle est plus courte.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement en fonction de la valeur actualisée. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par le preneur.

La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé. Il s'agit du taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, selon des modalités similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui se compose de ce qui suit :

- le montant correspondant à l'évaluation initiale de l'obligation locative;
- les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux;
- les coûts de remise en état.

Les paiements associés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location de biens de faible valeur sont comptabilisés en charges dans le résultat net selon la méthode linéaire. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent de l'équipement informatique et des petits meubles de bureau.

Options de prolongation

Des options de prolongation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location d'immobilisations corporelles de la Société. Ces modalités sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle aux fins de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation détenues ne peuvent être exercées que par la Société et ne peuvent pas l'être par les bailleurs respectifs.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a également adopté la nouvelle norme comptable IFRIC 23, qui contient des indications sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. La Société a conclu que l'application de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

4. Créances

	2019	2018
	\$	\$
Créances clients, montant brut	24 837	19 100
Correction de valeur pour pertes (note 24)	(120)	(97)
Créances clients	24 717	19 003
Taxes de vente à recouvrer	3 261	3 238
Autres créances	499	743
Total des créances	28 477	22 984

Toutes les créances de la Société sont à court terme. La valeur comptable nette des créances correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que le calcul de la correction de valeur pour pertes sont présentés à la note 24.

La plupart des créances sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

5. Stocks

	2019	2018
	\$	\$
Matières premières	27 228	32 912
Produits finis	56 139	63 977
Total des stocks	83 367	96 889

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, un montant total de 85 922 \$ au titre des stocks a été passé en charges dans le coût des ventes (97 598 \$ pour 2018).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, aucune dépréciation antérieurement comptabilisée n'a été reprise et portée en réduction des charges dans le coût des ventes au moment où les stocks connexes ont été vendus. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, une dépréciation antérieurement comptabilisée de 3 061 \$ a été reprise et portée en réduction des charges dans le coût des ventes au moment où les stocks connexes ont été vendus (néant pour le secteur Matériaux écologiques et 3 061 \$ pour le secteur Matériaux électroniques).

La majorité des stocks sont donnés en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Mobilier, matériel de bureau et matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	18 450	34 253	1 976	1 928	56 607
Ajouts	676	7 480	1 291	70	9 517
Sorties	(615)	-	-	-	(615)
Amortissement	(1 026)	(6 130)	(495)	(311)	(7 962)
Incidence des variations du taux de change et autres	(144)	(98)	(8)	-	(250)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	17 341	35 505	2 764	1 687	57 297
Ajouts	535	8 765	690	-	9 990
Sorties	(32)	(9)	(7)	-	(48)
Amortissement	(1 055)	(6 585)	(649)	(360)	(8 649)
Incidence des variations du taux de change et autres	891	(890)	(1)	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	17 680	36 786	2 797	1 327	58 590
Au 31 décembre 2018					
Coût	22 640	60 319	3 100	3 334	89 393
Cumul des amortissements	(5 299)	(24 814)	(336)	(1 647)	(32 096)
Valeur comptable nette	17 341	35 505	2 764	1 687	57 297
Au 31 décembre 2019					
Coût	23 907	66 934	3 693	3 334	97 868
Cumul des amortissements	(6 227)	(30 148)	(896)	(2 007)	(39 278)
Valeur comptable nette	17 680	36 786	2 797	1 327	58 590

Au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 3 316 \$ (5 042 \$ en 2018) (principalement du matériel de production).

La plupart des immobilisations corporelles sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

7. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Matériel de bureau et matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 1 ^{er} janvier 2019 (note 3)	6 342	454	356	7 152
Ajouts	-	187	185	372
Modifications apportées à des contrats de location	-	(4)	-	(4)
Amortissement	(1 103)	(169)	(198)	(1 470)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	5 239	468	343	6 050
Au 31 décembre 2019				
Coût	6 342	637	541	7 520
Cumul des amortissements	(1 103)	(169)	(198)	(1 470)
Valeur comptable nette	5 239	468	343	6 050

Obligations locatives

	2019
	\$
Partie courante	1 469
Partie non courante	4 767
Total des obligations locatives au 31 décembre 2019	6 236

Montants comptabilisés en résultat net :

	2019
	\$
Intérêts sur les obligations locatives ¹	296
Charges relatives à des contrats de location à court terme ²	114
Charges relatives à des contrats de location de biens de faible valeur, à l'exclusion des contrats de location de biens de faible valeur à court terme ²	258

¹⁾ Inclus dans les charges financières.

²⁾ Incluses dans le coût des ventes et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration.

8. Immobilisations incorporelles

	Technologie	Logiciels, propriété intellectuelle et frais de développement	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	2 189	8 667	10 856
Ajouts	-	1 198	1 198
Sorties et autres	-	(7)	(7)
Amortissement	(219)	(629)	(848)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	1 970	9 229	11 199
Ajouts	-	815	815
Sorties et autres	-	(4)	(4)
Amortissement	(219)	(801)	(1 020)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	1 751	9 239	10 990
Au 31 décembre 2018			
Coût	2 189	12 103	14 292
Cumul des amortissements	(219)	(2 874)	(3 093)
Valeur comptable nette	1 970	9 229	11 199
Au 31 décembre 2019			
Coût	2 189	12 894	15 083
Cumul des amortissements	(438)	(3 655)	(4 093)
Valeur comptable nette	1 751	9 239	10 990

Au 31 décembre 2019, les immobilisations incorporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à néant (5 814 \$ en 2018). Les frais de développement, qui comprennent des coûts inscrits à l'actif de 10 625 \$ (9 973 \$ en 2018), ont trait essentiellement aux immobilisations incorporelles générées en interne.

9. Autres actifs

	2019	2018
	\$	\$
Coûts différés	475	648
Autre	699	756
Total des autres actifs	1 174	1 404

10. Dettes fournisseurs et charges à payer

	2019	2018
	\$	\$
Dettes fournisseurs ¹	17 786	21 647
Charges à payer	14 280	17 602
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	32 066	39 249

¹⁾ En 2019, la Société a reclassé un montant de 6 320 \$ des autres passifs aux dettes fournisseurs à la suite de la conclusion d'une nouvelle entente avec un client.

11. Dette bancaire et dette à long terme

a) Dette bancaire

La Société a négocié une ligne de crédit en renminbis (« RMB ») auprès d'une institution financière en Chine. Cette ligne de crédit est garantie par certains actifs de la Société en Chine. La ligne de crédit porte intérêt au taux de base du RMB majoré de 2 %.

	2019		2018	
	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation
	RMB	\$ US	RMB	\$ US
Crédit disponible	10 000	1 431	10 000	1 454
Montant emprunté	-	-	-	-

b) Dette à long terme

	2019	2018
	\$	\$
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 79 000 \$ auprès d'un syndicat bancaire, échéant en avril 2022 ¹	30 000	30 000
Prêt subordonné à terme non garanti, échéant en mars 2023 ²	25 000	-
Emprunt à terme ne portant pas intérêt, remboursable sous certaines conditions, échéant en 2023 – si l'emprunt n'est pas remboursé en totalité d'ici la fin de 2023, le solde sera radié ³	107	175
	55 107	30 175
Moins la partie courante de la dette à long terme	107	175
	55 000	30 000

¹⁾ En avril 2018, la Société a conclu une facilité de crédit multidevise renouvelable garantie de premier rang de 79 000 \$ échéant en avril 2022. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 30 000 \$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong (à hauteur de 4 000 \$) peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette nette de premier rang / BAIIA consolidé de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2019, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

²⁾ En février 2019, un prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans a été consenti à la Société par Investissement Québec. Le prêt a été déboursé en deux tranches, soit 5 000 \$ le 6 février 2019 et 20 000 \$ le 22 mars 2019. Les deux tranches du prêt à terme portent intérêt à un taux correspondant au taux de swap sur cinq ans libellé en dollars américains, majoré d'une marge de 4,19 %, soit respectivement 6,82 % et 6,64 %. En vertu des modalités du prêt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2019, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

³⁾ Cet emprunt à terme est classé comme dette à court terme puisque ces montants peuvent devenir payables sur demande.

12. Débentures convertibles

En juin 2014, la Société a émis pour 60 000 \$ CA (55 266 \$ US) de débentures subordonnées convertibles et non garanties et une option de surallocation additionnelle de 6 000 \$ CA (5 580 \$ US), pour un total de 66 000 \$ CA (60 846 \$ US). Les débentures subordonnées convertibles et non garanties portaient intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre, à compter du 31 décembre 2014. Les débentures étaient convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 6,75 \$ CA l'action, correspondant à un taux de conversion de 148,1 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ CA de débentures convertibles. Les débentures convertibles sont venues à échéance le 30 juin 2019 et auraient pu être remboursées par la Société, dans certaines circonstances, après le 30 juin 2017.

L'option de conversion des débentures a été comptabilisée à titre de passif dérivé (note 16). Conformément aux IFRS, une obligation d'émettre des actions à un prix qui n'est pas établi dans la monnaie fonctionnelle de la Société doit être classée comme un passif dérivé et évaluée à sa juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les variations de la juste valeur de l'option de conversion des débentures à l'état du résultat net consolidé.

La juste valeur de l'option de conversion des débentures, soit l'option de conversion des débentures du porteur assujettie aux options de remboursement anticipé de la Société, a été estimée à l'aide d'une méthode pour l'établissement des prix des obligations convertibles au moyen d'une approche fondée sur les équations aux dérivées partielles, ou modèle du treillis binomial, en tenant compte des hypothèses suivantes : volatilité moyenne prévue de 40 %; dividende par action prévu de néant; écart de taux propre à la Société et durée de vie prévue de cinq ans. Par conséquent, la juste valeur initiale du passif représentant l'option de conversion des débentures pour les deux tranches de l'émission des débentures a été estimée à 10 484 \$ CA (9 666 \$ US). Les hypothèses ont été passées en revue au moment de l'évaluation au 31 décembre 2018 et sont demeurées en grande partie identiques. Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir la débenture libellée en dollars canadiens convertible en dollars américains (note 16).

Rachat du 28 juin 2018

La Société a procédé au rachat d'une partie de ses débentures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2019 pour un montant en principal total de 40 000 \$ CA. Le même jour, la Société a emprunté 30 000 \$ aux termes de sa facilité de crédit renouvelable de premier rang pour rembourser une partie des débentures selon des conditions avantageuses, réduisant ainsi le coût actuel de la dette brute.

De ce fait, la Société a annulé la désignation d'une tranche d'une valeur nominale de 40 000 \$ CA du swap de devises connexe et a reclassé le profit net de 79 \$, représentant les variations nettes cumulées des couvertures de flux de trésorerie, des autres éléments du résultat global pour le porter dans le profit réalisé lié à l'annulation de la désignation en 2018 puisque les flux de trésorerie anticipés qui y sont associés ne sont plus susceptibles de se réaliser.

Après le rachat anticipé des débentures convertibles d'un montant en principal total de 40 000 \$ CA, des intérêts théoriques anticipés de 1 490 \$ ont été comptabilisés en charges en 2018.

Rachat du 28 mars 2019

La Société a procédé au rachat de la totalité de ses débentures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2019 en circulation pour un montant en principal total de 26 000 \$ CA. Le 22 mars 2019, la Société a prélevé la deuxième tranche de 20 000 \$ de son nouveau prêt à terme pour rembourser les débentures en circulation. Au 31 décembre 2019, il ne restait aucune débenture convertible en circulation.

De ce fait, la Société a annulé la désignation de la tranche restante d'une valeur nominale de 26 000 \$ CA du swap de devises connexe et a reclassé la perte nette de 145 \$, représentant les variations nettes cumulées des couvertures de flux de trésorerie, des autres éléments du résultat global pour la porter dans la perte réalisée liée à l'annulation de la désignation dans l'état du résultat net consolidé.

Après le rachat des débetures convertibles d'un montant en principal de 26 000 \$ CA, des intérêts théoriques anticipés de 267 \$ ont été comptabilisés en charges en 2019.

13. Obligation au titre du régime d'avantages du personnel

La Société a établi un régime de retraite à prestations définies en Allemagne, fondé sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service. Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise d'Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

	2019	2018
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	15 398	14 619

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Début de l'exercice	14 619	15 396
Coût des services rendus au cours de l'exercice	86	88
Coût financier	265	282
Incidence des variations du taux de change	(277)	(687)
Prestations versées	(664)	(660)
Écarts actuariels	1 369	200
Fin de l'exercice	15 398	14 619

Les principales hypothèses actuarielles aux 31 décembre se présentent comme suit :

	2019	2018
Taux d'actualisation	1,2 %	1,9 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %
Taux de croissance des retraites	1,8 %	1,8 %

Les hypothèses relatives à la mortalité reposent sur les tables de mortalité intitulées « Richttafeln 2018 G » du professeur Klaus Heubeck, qui sont utilisées comme données biométriques de base selon l'âge anticipé de la retraite conformément à la loi *RV-Altersgrenzenanpassungsgesetz* datée du 20 avril 2007.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

	Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies		
	Variation de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50 %	(6,49) %	7,26 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,49 %	(0,48) %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	6,02 %	(5,51) %
		Augmentation de l'hypothèse de 1 an	Diminution de l'hypothèse de 1 an
Espérance de vie		4,42 %	(3,88) %

5N PLUS INC.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 13,67 ans (13,20 ans en 2018).

L'analyse des échéances prévues du passif au titre des prestations définies non actualisé se présente comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Moins de 1 an	695	668
De 1 an à 5 ans	2 795	2 772
Plus de 5 ans	14 824	15 774
Total	18 314	19 214

Les cotisations qui devraient être versées aux régimes de retraite pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 s'élèvent à 695 \$.

14. Autres passifs

	Produits différés	Autre	Total
	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2017	6 210	226	6 436
Ajouts	120	-	120
Montants utilisés	-	(11)	(11)
Au 31 décembre 2018	6 330	215	6 545
Reclassement aux dettes fournisseurs et charges à payer (note 10)	(6 320)	-	(6 320)
Montants utilisés	(10)	(20)	(30)
Au 31 décembre 2019	-	195	195

15. Impôt sur le résultat

	2019	2018
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible pour l'exercice	2 571	3 723
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	(384)	(2 875)
Total de l'impôt exigible	2 187	848
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	402	(125)
Comptabilisation d'actifs d'impôt non comptabilisés antérieurement	(541)	(1 609)
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	-	830
Total de l'impôt différé	(139)	(904)
Charge (recouvrement) d'impôt	2 048	(56)

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de l'impôt sur le résultat comme présenté :

	2019	2018
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	3 833	13 916
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,6 %	26,7 %
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada	1 020	3 716
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes non comptabilisées reportées en avant	1 013	(258)
Comptabilisation d'actifs d'impôt non comptabilisés antérieurement	(541)	(1 609)
Charge non déductible (gain non imposable) à des fins fiscales	428	217
Écart de change non déductible (non imposable)	451	(205)
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	81	135
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	(384)	(2 045)
Autre	(20)	(7)
Charge (recouvrement) d'impôt	2 048	(56)

Pour la Société, le taux d'impôt applicable prévu par la loi au Canada correspond aux taux combinés canadiens applicables à la compétence fiscale dont dépend la Société dans l'exercice de ses activités.

5N PLUS INC.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

Actifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Perte reportée en avant	Obligation au titre des prestations de retraite	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2017	2 004	1 957	620	1 469	3 041	2 311	11 402	(4 511)	6 891
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(883)	(755)	(313)	1 523	502	(534)	(460)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	63	-	63		
Au 31 décembre 2018	1 121	1 202	307	2 992	3 606	1 777	11 005	(3 133)	7 872
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	246	(415)	-	143	(180)	(745)	(951)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	432	-	432		
Au 31 décembre 2019	1 367	787	307	3 135	3 858	1 032	10 486	(2 061)	8 425

Passifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Débitures convertibles	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2017	1 031	75	873	2 717	66	4 762	(4 511)	251
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	747	64	(295)	(1 956)	76	(1 364)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	1	-	1		
Au 31 décembre 2018	1 778	139	578	762	142	3 399	(3 133)	266
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(285)	(47)	(12)	(783)	37	(1 090)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	21	-	21		
Au 31 décembre 2019	1 493	92	566	-	179	2 330	(2 061)	269

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Début de l'exercice	7 606	6 640
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	411	62
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	139	904
Fin de l'exercice	8 156	7 606

Des actifs d'impôt différé de 3 488 \$ (2 927 \$ en 2018), inclus à l'état de la situation financière consolidé, reposent sur les bénéfiques imposables futurs projetés pour les entités qui ont subi une perte au cours de la période considérée.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur les résultats non distribués de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Le total du résultat non distribué s'élevait à 25 793 \$ au 31 décembre 2019 (16 343 \$ en 2018).

Au 31 décembre 2019, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée sont les suivantes :

	\$	Échéance
Royaume-Uni	3 170	Aucune limite
Belgique	41 765	Aucune limite
États-Unis	31 675	Aucune limite
Hong Kong	14 144	Aucune limite
Chine	3 976	2020-2024

Au 31 décembre 2019, la Société comptait d'autres différences temporaires déductibles de 329 \$ à l'égard desquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée (425 \$ en 2018).

16. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige un modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit de l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs financiers et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de ses actifs financiers et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer, se rapprochait de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments;
- La juste valeur des instruments dérivés, qui comprennent un swap de devises et un swap sur actions, est calculée à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon une courbe de rendement des taux d'intérêt appropriée, le taux de change et le cours de l'action. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture. Les instruments dérivés tiennent compte du montant estimé que la Société recevra ou aura à payer pour régler les contrats à la date de clôture;
- La juste valeur de l'option de conversion des débentures est décrite à la note 12;
- La juste valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculée au moyen du taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires; et
- La juste valeur des débentures convertibles est basée sur les prix cotés observables sur les marchés actifs.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, aux 31 décembre 2019 et 2018 :

Au 31 décembre 2019					Valeur comptable	Juste valeur
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés dans une relation de couverture	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	20 065	-	-	20 065	20 065
Créances	-	28 477	-	-	28 477	28 477
Autres actifs courants	4 862	-	-	-	4 862	4 862
Total	4 862	48 542	-	-	53 404	53 404
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	32 066	-	32 066	32 066
Partie courante de la dette à long terme	-	-	107	-	107	107
Dette à long terme	-	-	55 000	-	55 000	55 000
Total	-	-	87 173	-	87 173	87 173

Au 31 décembre 2018					Valeur	Juste
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés dans une relation de couverture	comptable Total	valeur Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	26 724	-	-	26 724	26 724
Créances	-	22 984	-	-	22 984	22 984
Autres actifs courants	5 835	-	-	-	5 835	5 835
Total	5 835	49 708	-	-	55 543	55 543
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	39 249	-	39 249	39 249
Passifs financiers dérivés	-	-	-	197	197	197
Partie courante de la dette à long terme	-	-	175	-	175	175
Partie courante des débentures convertibles	-	-	18 571	-	18 571	19 062
Dettes à long terme	-	-	30 000	-	30 000	30 000
Total	-	-	87 995	197	88 192	88 683

Hiérarchie de la juste valeur

La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées pour les évaluations, et ses niveaux se présentent comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix); et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le tableau qui suit présente les instruments financiers, par niveau, évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé :

Au 31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Swap sur actions (note 21) ¹	-	4 862	-
Total	-	4 862	-

Au 31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Swap sur actions (note 21) ¹	-	5 835	-
Dérivés désignés dans une relation de couverture			
Swap de devises ²	-	(197)	-
Total	-	5 638	-

¹⁾ En juin 2017, la Société a conclu, avec une grande institution financière canadienne, un swap sur actions en vue de réduire l'exposition de ses bénéficiaires aux fluctuations du cours de son action pour ses régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Aux termes de ce swap, la Société obtient les avantages économiques de l'appréciation du cours de l'action, tout en effectuant des paiements à l'institution financière au titre des coûts de financement engagés par l'institution et de toute moins-value du cours de l'action. Le swap sur actions permet de contrebalancer en partie les fluctuations du cours de l'action de la Société se répercutant sur le coût des régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Au 31 décembre 2019, le swap sur actions visait 2 571 569 actions ordinaires de la Société. La juste valeur de ce dépôt indexé est comptabilisée dans les autres actifs courants.

²⁾ Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises visant les débetures convertibles libellées en dollars canadiens d'un montant nominal de 66 000 \$ CA, portant intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre. Aux termes de ce swap de devises, la Société a échangé les paiements d'intérêts et le remboursement du capital selon les mêmes modalités et a désigné le swap comme couverture des flux de trésorerie contre les fluctuations des flux de trésorerie prévus en équivalent de la monnaie fonctionnelle, le dollar américain, sur la dette. Selon les modalités, à chaque date de paiement de l'intérêt, la Société a reçu 5,75 % d'un montant nominal de 66 000 \$ CA et a payé 6,485 % d'un montant nominal de 48 889 \$ US.

Le 28 juin 2018, après le rachat d'une partie des débetures convertibles, la Société a annulé la désignation d'une tranche d'une valeur nominale de 40 000 \$ CA du swap de devises connexe et l'a réglée.

Le 28 mars 2019, après le rachat de la totalité des débetures convertibles, la Société a annulé la désignation de la tranche restante d'une valeur nominale de 26 000 \$ CA du swap de devises connexe (note 12).

17. Secteurs opérationnels

Les tableaux qui suivent présentent les informations revues par le principal décideur opérationnel de la Société pour l'analyse de la performance :

	2019	2018
	\$	\$
Matériaux écologiques	114 690	136 981
Matériaux électroniques	81 281	81 014
Total des produits	195 971	217 995
Matériaux écologiques	10 993	12 517
Matériaux électroniques	19 581	29 226
Siège social et montants non affectés	(8 624)	(9 393)
BAIIA ajusté¹	21 950	32 350
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	4 079	6 295
Charge de rémunération à base d'actions	2 583	3 298
Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration (note 26)	-	316
Pertes de change et au titre de dérivés	316	225
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	(510)
Amortissement	11 139	8 810
Résultat avant impôt sur le résultat	3 833	13 916

¹⁾ Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement, charge de rémunération à base d'actions, profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, et charges financières (produits financiers).

	2019	2018
	\$	\$
Matériaux écologiques	5 284	4 850
Matériaux électroniques	4 000	5 248
Siège social et montants non affectés	163	-
Total	9 447	10 098

	2019	2018
	\$	\$
Matériaux écologiques	90 771	96 856
Matériaux électroniques	112 023	113 995
Siège social et montants non affectés	18 723	18 334
Total	221 517	229 185

5N PLUS INC.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2019 et 2018 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2019	2018
	\$	\$
Asie		
Chine	6 305	5 592
Japon	3 361	4 590
Autre ¹	44 063	52 015
Amériques		
États-Unis	53 220	50 751
Autre	13 446	19 083
Europe		
Allemagne	22 300	29 097
France	6 600	7 691
Royaume-Uni	3 955	4 805
Autre ¹	35 871	37 110
Autre	6 850	7 261
Total	195 971	217 995

Actifs non courants (excluant les actifs d'impôt différé)	2019	2018
	\$	\$
Asie ¹	15 447	15 942
États-Unis	15 159	9 896
Canada	18 119	18 543
Europe		
Belgique	9 796	8 159
Allemagne	18 283	17 360
Total	76 804	69 900

¹ Aucun n'excédant 10 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, un client représentait environ 24 % des produits (22 % pour 2018); celui-ci est inclus dans les produits du secteur Matériaux électroniques.

18. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2019	2018
	\$	\$
Diminution (augmentation) des actifs :		
Créances	(5 516)	2 684
Stocks	13 522	(6 242)
Impôt sur le résultat à recevoir	(542)	1 254
Autres actifs courants	(582)	796
(Diminution) augmentation des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	(15 567)	(21 333)
Impôt sur le résultat à payer	(4 358)	(3 607)
Variation nette	(13 043)	(26 448)

b) Le rapprochement des actifs/passifs découlant des activités de financement se présente comme suit :

	Variations hors trésorerie						31 décembre 2019
	31 décembre 2018	Flux de trésorerie	Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur	Fonds de roulement hors trésorerie	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	30 175	24 925	-	7	-	-	55 107
Déventures convertibles ¹	18 571	(19 259)	496	192	-	-	-
Swap de devises ¹	197	-	-	-	(197)	-	-
Obligations locatives	-	(1 605)	296	41	-	7 504 ²	6 236
Produits différés	6 330	-	-	-	-	(6 330)	-
Total du passif net découlant des activités de financement	55 273	4 061	792	240	(197)	1 174	61 343

	Variations hors trésorerie						31 décembre 2018
	31 décembre 2017	Flux de trésorerie	Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur	Fonds de roulement hors trésorerie	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	271	29 922	-	-	(18)	-	30 175
Déventures convertibles ¹	48 768	(29 714)	3 146	-	(3 629)	-	18 571
Swap de devises ¹	(3 602)	-	-	-	-	3 799	197
Produits différés	6 210	120	-	-	-	-	6 330
Total du passif net découlant des activités de financement	51 647	328	3 146	-	(3 647)	3 799	55 273

¹⁾ Les règlements des intérêts sont reflétés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

²⁾ Comprendaient un montant de 7 152 \$ à la suite de l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019 (note 3).

c) Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2019	2018
	\$	\$
Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice : Ajouts d'immobilisations corporelles	1 012	469
Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice : Ajouts d'immobilisations corporelles	469	1 050
Exclusion d'un montant reclassé des autres passifs aux dettes fournisseurs et charges à payer à la suite de la conclusion d'une nouvelle entente avec un client (notes 10 et 14)	6 320	-
Exclusion des ajustements comptabilisés au moment de l'adoption d'IFRS 16 : Ajustements des actifs au titre de droits d'utilisation (note 3)	7 152	-

19. Capital-actions

Autorisé :

- Un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action; et
- Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2019 et 2018, aucune action privilégiée n'avait été émise.

Le 11 février 2019, les actionnaires de la Société ont approuvé une résolution spéciale selon laquelle le capital déclaré des actions ordinaires de 5N Plus peut être réduit et porté à 5 000 \$, et le montant de la réduction peut être ajouté au surplus d'apport de la Société, conformément au paragraphe 38(1) de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (« réduction du capital déclaré »). Par conséquent, le capital-actions a été réduit, et le surplus d'apport a été augmenté de 338 478 \$. Cette opération n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le 27 février 2019, la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, dans le cadre de laquelle la Société a le droit de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 515 926 actions ordinaires du 1^{er} mars 2019 au 29 février 2020.

En 2019, la Société a racheté et annulé 1 696 733 actions ordinaires à un prix moyen de 2,35 \$ pour un montant total de 3 990 \$. Un montant de 101 \$ a été comptabilisé en diminution du capital-actions, et le solde de 3 889 \$ a été porté en diminution du déficit.

20. Résultat par action

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

Numérateurs	2019	2018
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	1 785	13 972
Résultat net pour l'exercice	1 785	13 972
Dénominateurs	2019	2018
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	83 777 410	84 243 976
Effet dilutif :		
Options sur actions	181 689	446 764
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	83 959 099	84 690 740

Au 31 décembre 2019, 391 791 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société.

Au 31 décembre 2018, 379 291 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société. C'est également le cas pour les débetures convertibles.

21. Rémunération à base d'actions

Régime d'unités d'actions restreintes

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes (« ancien régime d'unités d'actions restreintes ») qui s'ajoute au régime d'options d'achat d'actions. Les changements mineurs apportés à l'ancien régime d'unités d'actions restreintes ont été adoptés par le conseil d'administration en mai 2013. Toutefois, le 4 novembre 2015, le conseil d'administration a mis fin à l'ancien régime d'unités d'actions restreintes pour le remplacer par le nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (comme défini ci-après). Par conséquent, aucune unité d'actions restreinte additionnelle ne sera créditée aux comptes des participants selon l'ancien régime d'unités d'actions restreintes. Seules les unités d'actions restreintes attribuées auparavant continueront d'être acquises et d'être réglées selon les termes de l'ancien régime d'unités d'actions restreintes. L'ancien régime d'unités d'actions restreintes permettait à la Société d'attribuer aux participants admissibles des unités d'actions fictives qui s'acquièrent après une période de trois ans. Les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et comptabilisées dans le passif. L'évaluation de la charge de rémunération et du passif connexe liés à ces attributions est fondée sur la juste valeur des unités d'actions attribuées et est passée en charges sur la période d'acquisition des droits de trois ans. Les variations des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passées en charges à la fin de chaque période.

Au 31 décembre 2019, il n'y avait aucune unité d'action restreinte en circulation (aucune en 2018). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société n'a attribué aucune unité d'action restreinte, elle en a réglé 215 167 et 833 ont été annulées par déchéance.

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « nouveau régime ») pour remplacer l'ancien régime d'unités d'actions restreintes, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus compétentes pour agir à titre d'employés, d'administrateurs ou de dirigeants de la Société et de ses entreprises liées et de promouvoir un meilleur alignement des intérêts entre ces employés, ces administrateurs, ces dirigeants et les actionnaires de la Société. Le nouveau régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquiescent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquiescent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Dans le cas d'un licenciement motivé par la Société ou d'une démission volontaire du participant avant la fin d'un cycle de rendement, toutes les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance, à la date à laquelle le participant est informé de son licenciement ou démissionne.

Dans le cas d'une cessation d'emploi non motivée par la Société, par exemple, si le participant est considéré comme étant en congé d'invalidité à long terme ou si le participant prend sa retraite avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises à la date de la cessation d'emploi sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin du cycle de rendement et toutes les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance.

Dans le cas du décès du participant avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin de l'exercice précédant le décès du participant et toutes les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance.

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le nouveau régime s'élève à 5 000 000. Les actions ordinaires relatives aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement devant être réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires, mais qui ont fait l'objet d'une renonciation ou qui ont été annulées ou réglées au comptant, doivent être disponibles pour les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement pouvant être attribuées par la suite aux termes de ce régime. Aucune unité d'actions restreinte ou unité d'actions liée au rendement devant être réglée au moyen de l'émission d'actions ordinaires ne peut être attribuée à un participant sauf si le nombre d'actions ordinaires : a) émises à des « initiés » au cours d'une période de un an donnée; et b) pouvant être émises à des « initiés » en tout temps aux termes du régime, ou en combinaison avec d'autres régimes de rémunération fondés sur des actions de la Société, ne peut dépasser 10 % du nombre total des actions ordinaires émises et en circulation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, dans le cadre du nouveau régime, la Société a attribué 248 543 unités d'actions restreintes (393 897 pour 2018), elle en a réglé 1 157 099 (28 361 pour 2018) et 81 042 unités d'actions restreintes ont été annulées par déchéance (67 370 pour 2018). Au 31 décembre 2019, 864 428 unités d'actions restreintes étaient en circulation (1 854 026 pour 2018) dans le cadre du nouveau régime.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a attribué 430 000 unités d'actions liées au rendement (aucune pour 2018) et elle en a réglé 166 667 (aucune pour 2018). Au 31 décembre 2019, 763 333 unités d'actions liées au rendement étaient en circulation (500 000 pour 2018).

Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers, qui a été légèrement modifié le 7 novembre 2012 par la Société et est devenu un régime de droits à l'appréciation d'actions qui permet à la Société d'attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés étrangers qui y sont admissibles des options sur actions fictives. Les droits à l'appréciation d'actions ont généralement une durée de six ans et s'acquièrent de façon égale sur une période de quatre ans à raison de 25 % par année à compter de l'exercice suivant la date d'attribution des droits à l'appréciation d'actions. Le montant versé en trésorerie est égal à la somme des différences positives entre le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'exercice et le prix d'attribution de chaque droit à l'appréciation d'actions racheté.

Les variations des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passées en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a attribué 177 849 droits à l'appréciation d'actions (223 762 pour 2018), elle en a réglé 31 651 (46 500 pour 2018), 15 000 ont expiré (14 995 pour 2018) et 67 502 ont été annulés par déchéance (106 500 pour 2018). Au 31 décembre 2019, 842 158 droits à l'appréciation d'actions étaient en circulation (778 462 en 2018).

Régime d'unités d'actions différées

Le 7 mai 2014, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées, qui permet à la Société d'attribuer des unités d'actions fictives à des administrateurs et à des membres de la direction et employés clés désignés par le conseil, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder des personnes possédant la meilleure combinaison de compétences et d'expérience pour siéger au conseil d'administration de la Société ou pour intégrer l'équipe de direction. Les unités d'actions différées s'acquièrent en totalité à leur date d'attribution (sauf les 400 000 unités d'actions différées attribuées au chef de la direction de la Société le 2 mars 2016 dont les droits ont été acquis le 2 mars 2019) et sont payables au comptant à la date à laquelle le bénéficiaire désigné cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société. Le montant versé au comptant est égal au cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de paiement des unités d'actions différées. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a attribué 529 985 unités d'actions différées (199 823 pour 2018) et elle n'en a réglé aucune (aucune pour 2018). Au 31 décembre 2019, 2 034 380 unités d'actions différées étaient en circulation (1 504 395 en 2018).

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en remplacement de l'ancien régime (l'« ancien régime ») qui avait été adopté en octobre 2007. Les conditions des deux régimes sont les mêmes, sauf que le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000 dans le nouveau régime. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice des options attribuées en vertu de l'ancien régime ne pouvait dépasser 10 % de l'ensemble des actions émises de la Société au moment de l'attribution des options. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2019 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

	2019		2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 490 541	2,32	2 224 747	2,20
Attribuées	123 016	3,43	143 335	2,71
Exercées	(488 500)	1,98	(708 750)	1,92
Annulées par déchéance	(193 016)	2,61	(137 704)	2,54
Expirées	-	-	(31 087)	3,61
En circulation à la fin de l'exercice	932 041	2,58	1 490 541	2,32
Exercables à la fin de l'exercice	632 360	2,65	726 750	2,75

Le tableau suivant présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2019 :

	Prix d'exercice		Nombre d'options	
	Bas \$ CA	Élevé \$ CA	Exercables	En circulation
Mars à août 2020	3,33	4,29	212 000	212 000
Mars 2021	2,40	2,40	124 500	124 500
Mars 2022	1,65	1,65	202 500	258 750
Février 2023	1,75	1,75	68 000	157 000
Février 2024	2,71	2,71	25 360	95 271
Mars 2025	3,43	3,43	-	84 520
			632 360	932 041

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque.

Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs moyennes à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 :

	2019	2018
Volatilité prévue du cours de l'action	48 %	53 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	1,81 %	2,03 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	1,35 \$ CA	1,16 \$ CA

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions, comptabilisée à l'état du résultat net consolidé pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 :

Charge	2019	2018
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	759	1 395
Unités d'actions liées au rendement	495	575
Droits à l'appréciation d'actions	(49)	241
Unités d'actions différées	(23)	866
Options sur actions	152	345
Swap sur actions	1 249	(124)
Total	2 583	3 298

En juin 2017, la Société a conclu un swap sur actions en vue de réduire l'exposition de ses bénéficiaires aux fluctuations du cours de son action, étant donné que cette exposition a une incidence sur l'évaluation des unités d'actions différées, des unités d'actions liées au rendement, des unités d'actions restreintes et des droits à l'appréciation d'actions. La juste valeur de ce dépôt indexé est comptabilisée dans les autres actifs courants. Toute autre variation de la juste valeur est comptabilisée dans la charge de rémunération à base d'actions (note 16).

Les montants suivants ont été comptabilisés :

Passif	2019	2018
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	1 040	3 144
Unités d'actions liées au rendement	1 109	995
Droits à l'appréciation d'actions	560	585
Unités d'actions différées	3 515	3 369
Total	6 224	8 093
Valeur intrinsèque des unités dont les droits étaient acquis	4 599	4 064

22. Engagements et éventualités

Engagements

Au 31 décembre 2019, dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant de 430 \$ (422 \$ en 2018).

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

23. Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont réglés en trésorerie.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

	2019	2018
	\$	\$
Salaires	2 121	3 148
Rémunération à base d'actions et autres	1 153	3 503
Total	3 274	6 651

24. Gestion du risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

a) Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues, de certaines charges d'exploitation et de dettes locales libellées en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2019 :

	2019					
	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	MYR	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	605	3 122	1 136	724	161	59
Créances	1 007	6 558	-	1 315	3	251
Autres actifs courants	4 862	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(9 202)	(7 496)	(65)	(62)	(242)	(411)
Dette à long terme	(107)	-	-	-	-	-
Obligations locatives	(756)	(746)	-	-	(25)	(93)
Actifs (passifs) financiers nets	(3 591)	1 438	1 071	1 977	(103)	(194)

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2019 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	MYR	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 5 %	(180)	72	54	99	(5)	(10)
Affaiblissement de 5 %	180	(72)	(54)	(99)	5	10

À l'occasion, la Société peut conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2019, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de la partie courante de sa dette à long terme et sa dette à long terme, constituées de créances subordonnées, soient à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 300 \$ sur le résultat net de la Société sur une période de 12 mois en fonction des soldes impayés au 31 décembre 2019.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Le taux de pertes attendues de la Société est estimé à la lumière des pertes de crédit subies au cours des trois exercices précédant la fin de la période. Les taux de pertes historiques sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

Le tableau suivant présente le compte de correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie des créances clients au 31 décembre 2019 :

				2019
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis plus de 60 jours	Total
Taux de pertes attendues	-	1,9 %	7,5 %	
Valeur comptable brute	20 475	3 679	683	24 837
Correction de valeur pour pertes	-	69	51	120

Le tableau suivant présente un résumé des variations du compte de correction de valeur pour pertes au titre des créances clients :

	2019	2018
Début de l'exercice	\$ 97	\$ 126
Augmentation au cours de l'exercice	26	26
Créances clients irrécouvrables sorties du bilan au cours de l'exercice	(3)	-
Montants inutilisés repris	-	(55)
Fin de l'exercice	120	97

La correction de valeur pour pertes est incluse dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et est présentée nette des montants repris au titre de corrections de valeur de périodes antérieures.

Les montants imputés au compte de correction de valeur pour pertes sont habituellement sortis lorsqu'on ne s'attend raisonnablement pas à les recouvrer.

Les contreparties aux instruments financiers peuvent également exposer la Société à des pertes de crédit si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2019 :

	2019						Total
	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	32 066	32 066	-	-	-	-	32 066
Dettes à long terme	55 107	2 790	2 683	32 008	25 418	-	62 899
Obligations locatives	6 236	1 539	1 248	567	410	4 202	7 966
Total	93 409	36 395	3 931	32 575	25 828	4 202	102 931

25. Gestion du capital

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

La Société surveille son capital en fonction du ratio emprunts/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (dette à long terme, débetures convertibles et swap de devises dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Toute nouvelle mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul. Les capitaux propres correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de 5N Plus inc. à l'état de la situation financière consolidé.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, les ratios emprunts/capitaux propres se présentent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Dettes à long terme, y compris la partie courante	55 107	30 175
Débetures convertibles	-	18 571
Swap de devises (note 16)	-	197
Total de la dette	55 107	48 943
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(20 065)	(26 724)
Dettes nettes	35 042	22 219
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	117 297	119 703
Ratio emprunts/capitaux propres	30 %	19 %

26. Charges, classées par nature

Les charges, classées par nature, se composent de ce qui suit :

	2019	2018
	\$	\$
Salaires	35 610	38 018
Charge de rémunération à base d'actions (note 21)	2 583	3 298
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (notes 6 et 8)	9 669	8 810
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	1 470	-
Amortissement des autres actifs	173	163
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(32)	(510)
Frais de recherche et de développement, déduction faite du crédit d'impôt	1 822	1 328
Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration	-	316 ¹

- 1) Au cours de l'exercice 2018, la Société a vendu sa participation dans la coentreprise Zhuhai Gallium Industry Co. Ltd., pour un montant de 417 \$, et a comptabilisé une perte de 360 \$. De plus, après la liquidation de son autre coentreprise, Ingal Stade GmbH, laquelle avait cessé ses activités de fabrication en 2016, la Société a reçu un montant de 238 \$ en trésorerie.

Comprennent également un produit non récurrent de 588 \$ lié à un montant à recevoir d'une entité juridique inactive pour laquelle aucune créance n'avait été comptabilisée étant donné l'incertitude s'y rattachant, ainsi que des indemnités de départ de 782 \$ découlant de la mise en place d'initiatives visant à optimiser la main-d'œuvre au cours de l'exercice dans le cadre de notre plan stratégique.